

Changement à la présidence du CJB et présentation du rapport d'activités 2015

La Neuveville, le 8 juin 2016

Election du Bureau du CJB

Le CJB réuni en assemblée plénière le 25 mai 2016 à Champoz a procédé à l'élection de son Bureau pour la période allant du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017. Maurane Riesen a été élue à la présidence du CJB pour l'année législative à venir, elle succède ainsi à Pierre Alain Schnegg. Marcelle Forster accède à la vice-présidence, Willy Sunier et Roland Benoit ont été nommés en qualité d'assesseurs. Roland Benoit entre au Bureau en cours de législature suite à la démission de Pierre Alain Schnegg, élu au Conseil-exécutif du canton de Berne.

Maurane Riesen devient ainsi la première femme ainsi que la plus jeune membre à accéder à la présidence du CJB. Maurane Riesen, habitante de Sonceboz, est actuellement doctorante à l'Université de Berne. Elle a débuté son engagement politique en tant que porte-parole du Mouvement universitaire jurassien durant la période précédant le vote du 24 novembre 2013. Elle a ensuite été élue au CJB lors des élections de mars 2014, sous les couleurs du Parti socialiste autonome, et siège au Bureau depuis le début de la législature.

Le Bureau prépare les affaires soumises au CJB. Il les attribue aux sections concernées et peut émettre des propositions. Il se réunit au moins une fois par mois pour établir l'ordre du jour des séances plénières et conduit les séances du CJB. Le Bureau dirige également le secrétariat général du CJB.

Objectifs de législature à mi-mandat

Le CJB s'est également penché sur l'état d'avancement de ses objectifs de législature 2014-2018 à mi-mandat. Il a pu constater que nombre d'entre eux ont déjà pu être atteints à mi-législature et ce dans de nombreux domaines.

Par exemple, le CJB s'était fixé comme but, dans le domaine de la culture notamment, la création du projet de mise en réseau des arts de la scène (ARS) ainsi que la mise en œuvre de la Loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC) dans le Jura bernois. Ces deux objectifs ont été atteints à la fin de l'année 2015 avec, d'une part, l'approbation du financement pour quatre ans par le Grand Conseil du réseau ARS et, d'autre part, la dotation des douze institutions d'importance régionale dans le Jura bernois de contrats de prestations pour la période 2016-2019.

Des objectifs ont également été atteints dans d'autres domaines, par exemple avec la décision du Conseil-exécutif de février 2015 de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport final sur le statu quo+ ainsi qu'avec l'adoption de la Loi sur l'organisation de votations relatives à l'appartenance cantonale de communes du Jura bernois (LAJB), sur laquelle le CJB avait pris

position. Dans le domaine de l'instruction publique, la pérennisation annoncée de l'Association pour l'Education Sexuelle à l'Ecole (APESE) au sein de Santé bernoise ainsi que l'adoption d'une solution concernant la filière bilingue gymnasiale représentent aussi l'atteinte d'objectifs de législature pour le CJB.

Rapport d'activités 2015

Le CJB présente son rapport d'activités pour l'année 2015 sous une forme entièrement revisitée. La ligne graphique a été revue de fond en comble afin d'en rendre la lecture plus accessible et plus conviviale. Des tableaux en couleurs et des images du Jura bernois agrémentent le rapport d'activités 2015. La liste de distribution a été élargie afin d'y inclure notamment les députés au Grand Conseil et les communes du Jura bernois, ceci dans le but de mieux faire connaître les activités du CJB dans la région et à Berne.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73